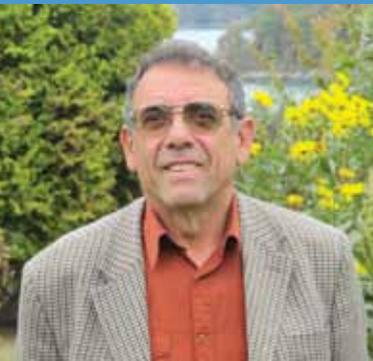


Le Journal Municipal du Minihic sur Rance





LE MOT DU MAIRE

Un soleil ardent réchauffe LE MINIHIC en ce mois de juillet. Nous en avons tous besoin.

Une année scolaire - de septembre 2012 à juin 2013 - nous sépare des dernières élections municipales.

Année « scolaire » aussi pour nous, année d'apprentissage

intensif en tout cas, car il a fallu s'imprégner de l'intérieur des problèmes du Minihic dont seule une partie émergée était visible. Les élus m'y ont beaucoup aidé, en particulier les adjoint(e)s qui ont su me faire profiter de leur expérience d'élus et de responsables d'associations.

Nous avons trouvé une municipalité meurtrie. Les blocages avaient arrêté les investissements et l'entretien courant.

Les études du contrat d'objectif en 2009 n'ont pas été concrétisées. Le contrat de territoire entre le département et les communes de la C. C. de la Côte d'Émeraude n'a pas subventionné le Minihic faute de projet présenté par la commune. Le tribunal administratif a rejeté le projet de lotissement de LA HULIAIS, au qu'il ne constituait pas un hameau nouveau intégré à l'environnement. La maison de retraite a été condamnée à 80 000 € faute de pas avoir défendu sa propre requête en justice, un appel est en cours.

Les fuites...elles étaient d'ordre multiple : à la cantine, à la salle de DIEULEVEULT, à la salle du camping, à l'école, à la poste et sur le tractopelle...

Parallèlement ont été peaufinés les premiers projets ; leur concrétisation prend corps : L'acquisition de jeux extérieurs et d'ordinateurs pour l'école a pu se faire ; l'entrée sud y sera aménagée dès cet automne avec création d'un préau, d'un parking et d'une voie d'accès sécurisée. Le terrain multisports est commandé, il permettra des échanges intergénérationnels et le développement, pour les jeunes et pour tous les habitants, d'activités sportives sur leur territoire. L'épicerie, propriété de la CCCE, doit retrouver une nouvelle vie. Chaque habitant du Minihic aura accès à internet avec un débit opérationnel grâce à la suppression des zones blanches... Nous appelons les divers partenaires: Europe, état, région, département, communauté de communes pour nous aider à financer ces projets. Tous sont attentifs et nous obtenons actuellement des aides substantielles pour ces réalisations. La CCCE investit dans une mutualisation pour faciliter la tâche des bénévoles de la bibliothèque et de la crèche. Mais ce n'est que le début...

Le deuxième semestre va permettre de démarrer ou de réaliser des études de faisabilité pour la prochaine équipe municipale qui prendra ses fonctions en mars 2014. Nous appelons des bureaux d'études pour nous conseiller sur divers projets :

- Supprimer les zones blanches du réseau internet
- Aménager le haut de la rue du Maréchal LECLERC pour sécuriser la circulation et permettre aux piétons de se rendre à GAREL par une voie dédiée.

- Réaliser les ateliers communaux au plus près des lieux de travail.

- Créer un lieu qui accueille les élèves pour les activités périscolaires à programmer à la rentrée 2014.

- Avoir un espace pouvant accueillir des professions paramédicales ou sociales.

- Négocier une solution pérenne pour le bureau de poste

- Aménager le secteur du Grand Val et de Fosse mort pour permettre aux activités du lieu (nautisme, chantier naval, randonnée, tourisme) de vivre en harmonie et sécurité.

- Utiliser les 4 logements communaux vacants pour accueillir des familles.

- Construire dans le bourg, permettre la viabilisation des terrains constructibles non accessibles. L'acquisition des terrains peut être portée financièrement par l'établissement public foncier de Bretagne pour construire des logements privés et sociaux en accession et en location permettant l'arrivée des jeunes couples qui font cruellement défaut à la Goduçais. Ce concept répond aux directives des autorités compétentes qui demandent de densifier le bourg avant d'autoriser toute extension.

...Et cela, sans oublier la gestion au quotidien des requêtes des administrés.

De surcroît, nous ne parlons là que des enjeux internes. Le Minihic recèle un potentiel paysager, patrimonial, susceptible d'en permettre le rayonnement auprès de ses partenaires externes, autres communes et collectivités...et de se répercuter sur son activité propre. Les fondations de ce chantier d'une autre nature sont également en place et se traduisent d'ores et déjà dans le soutien apporté par nos partenaires à nos projets.

Notre commune se trouve au centre de ce que l'on appelle LA RANCE MARITIME, les collectivités veulent protéger ces espaces remarquables en créant un PARC NATUREL REGIONAL. Nous vous joignons un encart dans ce bulletin pour présenter ce projet où LE MINIHIC a de nombreux atouts pour s'y distinguer.

Cette année sera donc une année charnière qui devrait permettre un renouveau de la vie sociale. Pour que les bénéficiaires en soient optimisés, nous avons besoin de chacun, individuellement, et de tous, collectivement. Souhaitons nous des vacances régénératrices dans cette perspective.

▲ Votre maire,
François MOREAU

PROJETS RÉALISÉS EN COURS OU À VENIR

Logo



Le conseil a souhaité rajeunir l'identité visuelle de la commune en travaillant notamment sur un nouveau logo. La commission avec le support technique de l'Agence Indigo Communication a exploré diverses pistes et testé des graphismes différents mais il s'est rapidement avéré que l'idée originelle du logo précédent s'imposait à nous.

Nous avons donc décidé d'en faire le point de départ de notre réflexion et d'en retravailler les formes et les couleurs. Nous sommes aujourd'hui en mesure de vous présenter un logo dont le graphisme et les couleurs rappellent l'identité maritime et nautique de notre commune qui est également une commune rurale et verdoyante.

Enfin un trait de côtes stylisé rappelle notre attachement à notre région.

Le très haut débit et la suppression des "zones blanches" réseau internet : le Minihic vers le très haut débit ?

La communauté de communes a accepté la compétence pour installer le très haut débit dans nos communes entre 2014 et 2030 avec la pose de fibres optiques.

Quels sont les enjeux ? Internet s'impose de plus en plus comme un outil pour le développement tant des individus et des groupes que des territoires. Aussi, défendre des valeurs de cohésion sociale passe par le refus de la fracture numérique, avec son lot d'inégalités. Il faut permettre au plus grand nombre d'accéder à un niveau de haut débit fonctionnel, si l'on veut aussi promouvoir le plus haut niveau possible au privilège de quelques uns. Le progrès équilibré est à ce prix.

De quoi s'agit-il concrètement ? Permettre à tous les abonnés d'avoir un accès internet qui passerait du débit actuel variable de 500 Kilo octets à 3 méga octets par seconde selon les zones, à 100 méga octets.

Quelle est la situation au Minihic ? Actuellement, 2 zones sur la commune (LA LANDRIAIS et LA RABINAIS), appelées zones blanches, ont un débit inférieur à 500ko/s, voire aucun accès pour quelques-uns. L'échange de fichiers et de photos y est problématique, un usage professionnel y est exclu. Dans le bourg, le débit dépasse les 2 MO.

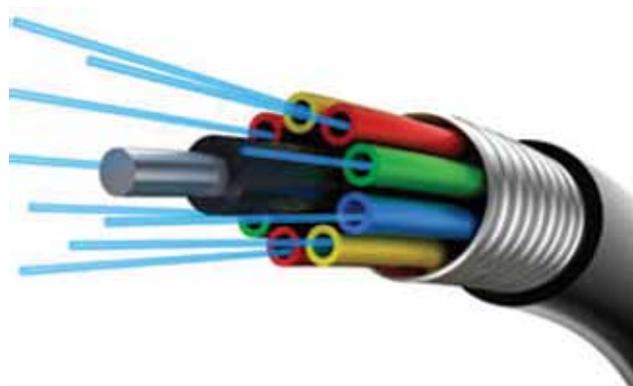
Comment est-ce financé ? Dans les villes importantes (RENNES, ST MALO) ce sont les opérateurs qui prennent l'installation en charge. A Dinard, ils partagent le coût à 50% avec les collectivités locales (région et communauté de communes). Dans toutes les autres communes, ces collectivités locales prennent tout en charge.

Quelles perspectives d'évolution ? Dans le plan présenté par le pays de St Malo. L'effacement des zones blanches n'est pas prioritaire, seules certaines sont traitées. Nous savons qu'au MINIHIC la fibre optique arrivera tard,

après 2020, car nous sommes éloignés des réseaux les plus importants (DINARD, zones commerciales, aéroport). Il était proposé une seule ligne en fibre optique, dédiée pour la Mairie, avec un abonnement de plus de 1000 € par mois. Pour le même coût d'installation, sans abonnement, les représentants de la commune ont réclamé au conseil communautaire l'effacement des zones blanches pour supprimer ainsi l'inégalité des services. La région et le pays de St Malo sont en passe d'accéder à cette demande, la modification pouvant se faire fin 2014 début 2015.

Pour les particuliers qui veulent accéder plus rapidement au haut débit à 20 MO, il existe 2 autres solutions : le WIMAX (dont l'installation est prise en charge par le département dans les zones blanches), mais qui fonctionne mal dans les secteurs accidentés (LA LANDRIAIS) et le satellite. Nous étudions la possibilité de mettre une installation de ce type en démonstration à la mairie, ce qui permettra au public de tester cette technique sans attendre la fibre optique.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la mairie



Entrée de l'École



Le conseil municipal s'est engagé dans un projet global d'aménagement de l'espace autour de l'école. Le but de ces travaux est de sécuriser l'espace devant l'école en facilitant l'usage de la nouvelle entrée sud : Construction d'un auvent extérieur permettant d'abriter les parents, création d'un parc de stationnement de 10 places et d'une voie de desserte dédiée. L'accès sera adapté pour les personnes à mobilité réduite, tout en respectant une protection environnementale. Seule la voie de desserte sera en enrobé, le chemin piétons et le parking seront traités avec des revêtements perméables : gravillons et dalles. L'espace boisé au sud de l'école est conservé et mis en valeur.

Plateau Multisports



À la demande de la population et du conseil des jeunes, la municipalité a choisi, comme première réalisation, de créer un terrain multisports. Le sport est source de développement personnel et de développement collectif ; il est aussi outil d'éducation permanente à la citoyenneté. À travers une mobilisation de pratiques sportives diverses, ce sont toutes les catégories de public et de nombreux types d'activité participant à l'investissement du territoire par ses habitants et au dynamisme social qui se trouvent sollicités. Les activités sportives des élèves de l'école primaire et maternelle située sur le terrain adjacent, que ce soit sur le temps scolaire ou périscolaire seront facilitées. Au lieu de se déplacer à l'extérieur, les jeunes, en particulier les adolescents, pourront limiter leurs déplacements et le coût de leurs transports. Nous pourrions développer les échanges avec les communes voisines et les associations intéressées, des championnats amicaux, associant au passage des bénévoles du Minihic compétents pour ce type d'organisation.

Coût de l'investissement

Terrain multisports : 39055.50€ HT

Préau, voirie, parking : 138 057€ HT

Soit un total TTC de 211 826€

Des subventions sont appelées pour 50% environ de ce montant ; les travaux seront réalisés pour novembre 2013.

Colombarium

Un groupe de travail composé d'élus et d'ainés a travaillé sur le projet d'implantation d'un columbarium au cimetière du Minihic sur Rance. Plusieurs entreprises ont été reçues ce qui a permis de définir et de finaliser un cahier des charges. Après mise en concurrence, l'entreprise LETORT de Ploubalay a été retenue pour un montant de 12860 euros. L'étape finale a été la présentation et le vote en conseil municipal. Situé dans le nouveau cimetière au niveau du cercle de cérémonie sur la gauche, le columbarium se composera d'un jardin des souvenirs avec une stèle en forme de flamme et des galets de taille différente, d'une haie de buis sur trois des quatre côtés, un lutrin où l'on pourra faire graver sur des plaques le nom, le prénom, la date de naissance et de décès du défunt. Les plaques seront à retirer en mairie. Il y aura 12 caves-urnes de quatre places, et 12 cases de deux places. Un aménagement constitué d'une haie fleurie et d'un banc favoriseront l'intimité et le recueillement des familles. Pour la réalisation, le marché a été attribué à l'entreprise GERRES pour un montant de 2043.71€.

Site internet

Le site internet de la commune est en cours de développement. Nous souhaitons que ce site réponde le mieux possible à vos préoccupations. Aussi, afin de connaître les informations que vous voulez voir apparaître dans les différentes rubriques, nous le mettrons prochainement en ligne en vous demandant de nous faire part de vos remarques et suggestions. Nous pourrions ainsi le faire évoluer au gré de vos demandes.

D'ores et déjà, si vous souhaitez faire paraître un ou plusieurs articles concernant l'histoire, le patrimoine, les personnes qui ont marqué la Commune ou tout autre sujet d'intérêt général, vous pouvez nous le faire parvenir par courriel à l'adresse suivante mairie.minihic@wanadoo.fr.



VIE MUNICIPALE

Conseil Municipal des Jeunes



Samedi 29 juin 2013, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a tenu sa deuxième réunion dans la bonne humeur. Il a été créé début juin, sur la base du volontariat. Il comprend 20 membres âgés de 10 à 14 ans. Lors de la première rencontre, plusieurs idées avaient émergé. L'objectif de la seconde réunion était d'étudier chaque idée quant à sa faisabilité, son coût, son utilité et d'effectuer un premier tri : un local pour jeunes, un skate-park, du matériel nautique à disposition à la plage de Garel, la modification d'un abri d'arrêt de bus qui fuit, des pistes cyclables, des cours d'art, de cuisine, de danse, de musique etc...

Quatre commissions ont ainsi été constituées :

- Sports et loisirs
- Liaisons douces / pistes cyclables
- Sentiers équestres
- Activités nautiques / plages

Chaque membre s'est ensuite inscrit dans la commission qu'il préférerait. Les jeunes vont, durant l'été, creuser les idées

retenues. La prochaine réunion du CMJ a été fixée au 21 septembre 2013.

Le conseil municipal des jeunes est composé de : Mélanie Allée, Louis Buckley, Alexandre Fontaine, Philippine Goutte, Nolan Halais, Mathis Hernani, Stanley Jouan, Hugo Lemoine, Jessica Lopez, Jeanne Marongiu, Lorine Raffestin, Marylou Rault, Léo Rivé, Sylvain Rossé, Jeanne Royer, Jacques Sellier, Nathan Servignat, Garance Rolland, François Turmel, Yann Vendé.

Conseil des Aînés

Le Conseil des Aînés mis en place sur la base du volontariat se compose de seize membres, la seule exigence est d'avoir au moins 65 ans. Il se réunit régulièrement. Il répertorie les demandes des Minihicis et travaille en commissions émettant des avis. Le groupe qui a travaillé sur le projet du columbarium œuvre à la mise en place d'un règlement de cimetière.

Un autre groupe se penche sur les chemins. Ce travail a pour but de nous informer de l'état des chemins, praticables ou non et de nous proposer des aménagements éventuels. Un troisième groupe « Mieux vivre dans sa commune » permet de repérer et d'améliorer les accès et les besoins pour les personnes à mobilité réduite etc... Ce groupe commencera à travailler en octobre. L'adjointe aux affaires scolaires va constituer un groupe avec les aînés et les parents d'élèves pour la mise en place des quatre jours et demi à la rentrée de 2014.

Fête de la Musique

Le samedi 22 juin 2013 la municipalité a eu le très grand plaisir d'accueillir l'Harmonie junior du Conservatoire de Saint-Malo dirigée par M Jolly. Un public nombreux s'est déplacé pour venir écouter ces jeunes gens prometteurs et enthousiastes.



Maison de retraite



EHPAD THOMAS BOURSIN
35 870 LE MINIHIC SUR RANCE

La maison de retraite souhaite profiter de la parution du bulletin municipal pour donner de ses nouvelles aux habitants de la commune.

L'établissement doit inscrire aujourd'hui son action dans un contexte délicat. Outre le contexte général de maîtrise des dépenses publiques impactant l'évolution de recettes de l'établissement, il doit également rester vigilant compte tenu des charges qui pèsent sur l'exercice en cours et les prochains exercices : déficits à reprendre, assainissement de certaines dépenses d'exploitation encore non soldées, jugement lié à un litige sur des travaux sur le bâtiment ancien pour lequel l'établissement est actuellement condamné à hauteur de 80 000 € en attente du jugement en seconde instance.

Malgré cela, il est important de maintenir des projets qui permettent de proposer de nouvelles activités aux résidents, d'améliorer le confort des lieux et d'ouvrir l'établissement sur l'extérieur :

L'établissement s'engage dans un processus d'évaluation interne jusqu'à la fin de l'année, conformément à la réglementation. Ce travail assez chronophage est l'occasion pour nous de s'interroger sur nos prestations et nos pratiques afin de savoir si elles répondent bien aux besoins et attentes des résidents. Un plan d'actions suivra cet état des lieux pour améliorer ces prestations.

Une réflexion est menée pour un projet architectural, compte tenu de l'existence de chambres doubles et de chambres de petites tailles. Ce projet va permettre d'améliorer le confort global des résidents et de proposer des espaces plus cohérents avec les demandes actuelles. Suivant les études de faisabilité et les autorisations, ce projet pourrait intégrer une chaufferie bois et des places d'hébergement temporaire. Ce projet devra se faire en veillant à maîtriser au maximum l'impact sur le prix de journée, l'établissement se situant actuellement dans la moyenne haute des prix de journée du département.

Dans l'attente de ce projet important, un autre projet d'aménagement est en cours de réalisation. Il s'agit d'un « jardin des sens », aménagé pour offrir aux résidents un espace avec un petit parcours de santé adapté, un lieu de détente,

et un potager. Ce projet a été confié pour sa conception et sa réalisation à l'entreprise Atelier Acte Vert. Il a également été conçu à l'appui des échanges intergénérationnels engagés depuis quelques années avec les Minih'bouts.

Les responsables de la bibliothèque nous ont proposé de venir une fois par mois dans l'établissement pour offrir aux résidents la possibilité d'emprunter des livres. Cette attention permet aux résidents de profiter d'un large choix de lecture, tout autant que de maintenir un lien social avec l'extérieur. Cette proposition pourra peut-être être complétée par la mise en place d'un réseau de lecteurs, suivant les disponibilités.

Un autre projet va permettre de participer à cette dynamique d'ouverture et d'ancrage de l'établissement dans son environnement : des jeunes du Minihic sur Rance sont motivés pour animer des ateliers autour des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, plus particulièrement l'utilisation d'Internet. Au-delà des échanges qui constituent déjà en eux-mêmes une richesse pour tous, cela va permettre aux résidents de communiquer avec leur famille, dont les membres peuvent être éloignés géographiquement.

Enfin, souhaitant diversifier les animations et proposer des activités qui correspondent aux attentes individuelles et collectives, nous aimerions renforcer notre réseau de bénévoles. Nous accueillons toutes les bonnes volontés qui souhaiteraient donner un peu de temps aux résidents. Ce peut être une participation ponctuelle ou un investissement plus régulier, dans des domaines divers et variés : atelier créatif, accompagnement d'une sortie, promenades dans le parc, ... Nous sommes aussi preneurs de toute proposition d'activités, suivant les compétences des uns et des autres ! Vous pouvez nous contacter au 02 99 88 56 44.

Bon été à tous !
B.CHAMPOLLION
Directeur



Bibliothèque : Toujours plus de nouveaux abonnés à la bibliothèque du Minihic



Deux animations ont été proposées pendant les vacances de printemps: atelier dessins et collages autour de la lecture et de l'écriture pour les plus grands, et le Kamishibai prêté par la BDIV (théâtre d'images) pour les plus petits. Mardi 28 mai les Minibouts sont venus assister à une animation comptine et contes avec tapis d'éveil. D'autres animations sont prévues pendant les prochaines vacances, se renseigner auprès des bénévoles. Tous les mois les bénévoles vont à la rencontre des pensionnaires de la maison de retraite, qui sont de plus en plus nombreux à emprunter des livres.

Merci aux généreux donateurs : plus de 400 titres ont été déposés à la bibliothèque.

N'oubliez pas le service « prêts d'ouvrages » avec la BDIV, tous les 15 jours. Pensez à venir réserver vos livres, et nous proposer vos suggestions d'achats.

IMPORTANT : les horaires du mercredi après-midi changent. La bibliothèque est désormais ouverte les : Mercredi de 10h à 12h puis de 17h à 19h, le jeudi de 18h à 19h et le samedi de 10h à 12h.

A compter du 01 septembre 2013 les nouveaux tarifs d'abonnement seront les suivants :

- Abonnement individuel : 5 € / Abonnement familial : 8 €
- Abonnement gratuit pour les demandeurs d'emplois et les étudiants
- Abonnement professionnel gratuit pour les assistantes maternelles
- Abonnement gratuit pour les enseignantes dans le cadre de la classe.

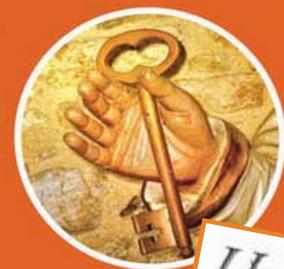
Accueil des nouveaux nés



Le 25 mai dernier le conseil municipal a accueilli les familles des nouveaux nés, au nombre de seize pour l'année 2012 et début 2013. Un pot de l'amitié a conclu cette cérémonie au cours de laquelle il leur a été remis un bouquet de fleurs ainsi qu'un bavoir, brodé au logo de notre commune.

CULTURE

Nos petites églises



Des clés pour visiter
Christianisme
avec la collaboration

Un livre
Original
Unique
Indispensable

Vous ne regarderez plus
les églises
avec les mêmes yeux

Deux de nos concitoyens Christiane Paurd et Patrick Tournadre, habitués du salon des passionnés, et du salon des artistes publient un ouvrage érudit et abondamment illustré, fruit des recherches historiques, symboliques et théologiques qu'ils ont pu effectuer sur des édifices religieux situés dans le voisinage de notre commune.

Cet ouvrage aux multiples entrées apporte des éclairages très divers sur nos églises. Il laisse au lecteur une grande liberté de vagabondage entre les

mots, les photos, les rubriques et les commentaires. Ce n'est pas un ouvrage prosélyte: il intéresse aussi bien les croyants que les non croyants pourvu qu'ils s'intéressent à ce qui est le fondement de notre culture.

N'hésitez surtout pas à en parler autour de vous !

Cet ouvrage est publié par Yellow concept éditeur local basé à Saint-Suliac.

Il est en vente au prix de 25€

Pour vous le procurer, veuillez contacter :

Yellow concept 2, route de Mont Garrot
35430 Saint Suliac 02 23 15 09 29

Ou consulter le site : www.yellowconcept.fr

Enfin si vous souhaitez vous faire une idée de cet ouvrage, vous pouvez également consulter les sites suivants :

<http://nospetiteseglises.over-blog.com/> et

<http://www.calameo.com/read/0019748340dda4fe7ead2>

ECOLE

Bilan de l'année scolaire



L'année scolaire terminée faisons un petit retour sur la vie de notre école : La rentrée 2012 a vu la fermeture de notre 5^{ème} classe; ce qui n'a entamé en rien le dynamisme de l'équipe enseignante et du personnel communal qui intervient à l'école. Les enfants toujours aussi enthousiastes ont pu profiter de nombreuses sorties scolaires:

- 07/09/2012 : exposition à Dinard , 20000 monstres sous les mers - CE2/ CM1-CM2
- 16/11/2012 : Opéra de Pierre et le loup à Rennes 53 enfants – GS/CP/CE1/CE2
- Du 20/09/2012 au 13/12/2013: piscine - CP-CE1
- Du 31/01/2013 au 23/05/2013: piscine - GS/CE2 - CM1/CM2
- Cinéma: de la maternelle au CM2
- Mars 2013 : Le milieu marin: Pêche à pied à Saint Enogat / Aquarium Saint-Malo – PS/MS/GS
- Mercredi 03 avril: Parcours du cœur – CM1/CM2
- 06/05/2013 : Pêche à pied et randonnée: GS/CP/CE1/CE2
- Du 22 au 24 mai 2013: Centre Le Frémur à Lancieux «3 days in english» avec une journée à Jersey – CE2/CM1/CM2

Ces sorties bénéficient d'un financement tripartite: la municipalité, les parents d'élèves et la dynamique APE «les petit's loups». En décembre les élèves du primaire ont assisté à un spectacle de Noël «L'œil du loup»; les maternels après avoir visionné un DVD, ont eu la chance de voir arriver le père Noël avec lequel ils ont été photographiés. Tous les enfants de l'école ont ensuite dégusté un goûter et des chocolats. La municipalité a entièrement pris en charge cet événement.

Périscolaire

Des jeux (kaplas, maisonnette, jeux de société, jeux de cartes, tampons ...) ont été achetés par la municipalité pour la garderie assurée par Coralie Rabet et pour l'étude assurée par Marie Halais.

Rentrée

Une excellente nouvelle: la rentrée 2013 verra la réouverture de la 5^{ème} classe pour le plus grand bien être des enfants et des personnels. L'école du Minihic sera alors dotée de deux classes maternelles.

Equipements / Investissements

Pendant les vacances de pâques, les classes du primaire ont été équipées de vidéoprojecteurs; ces derniers ont été financés dans leur quasi totalité par un don d'un ancien instituteur, M Leroux, à l'école du Minihic. Ce don dormait depuis plusieurs années en mairie. Les enseignants apprécient beaucoup ce nouveau matériel informatique qui renouvelle leur pédagogie. Le Conseil municipal du 28 mai dernier a validé le choix des jeux de cours: une cabane Robinson pour les plus petits, un parcours sportif pour les plus grands seront installés sur un sol amortissant.

1. Fourniture de la cabane par la sté Comat & Valco: 1800.00 €
 2. Fourniture du parcours par la sté Acodis: 2250.00 €
 3. Pose du parcours par la sté Acodis: 1788.00 €
 4. Fourniture des dalles par la sté Créatec: 3093,50 €
- Soit un total de 8931,50 € HT (10682,07 € TTC) avec uniquement la pose du parcours.

Ces jeux seront implantés côté sud dans la cour de l'école pour la prochaine rentrée.

Kermesse



La fête de l'école a eu lieu le vendredi 21 juin 2013 dans la cour de l'école : tombola, parcours en poneys, jeux divers.... Tout était réuni pour la joie des petits et des grands .

Réforme des rythmes scolaires

Comme annoncé dans la presse et après délibération du conseil municipal, la réforme est reportée à la rentrée 2014 pour le Minihic. Afin de préparer au mieux cette réforme, un groupe de travail a été mis en place; il est constitué de parents d'élèves, d'enseignants, de membres du conseil des aînés, et bien sûr d'élus.

Contact / Brion Patricia: mairie au 02 99 88 56 15 ou par mail famille-brion@wanadoo.fr

FINANCES

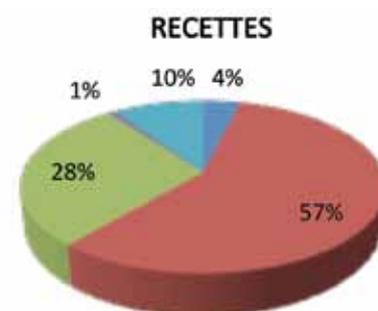
Budget principal 2013

Le budget 2013 de la commune est de 1 802 078 €, soit 1 089 447,00 € pour le fonctionnement et 712 631,97 € pour l'investissement. Vous en trouverez ci-dessous une présentation synthétique.

Section de fonctionnement

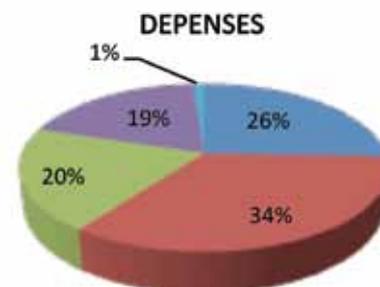
Recettes

PRODUITS DES SERVICES	42 910,00 €
IMPOTS ET TAXES	625 245,00 €
DOTATIONS	309 803,00 €
PRODUITS DE GESTION COURANTES	8 370,08 €
EXCEDENTS REPORTE	103 118,92 €
TOTAL	1 089 447,00 €



Dépenses

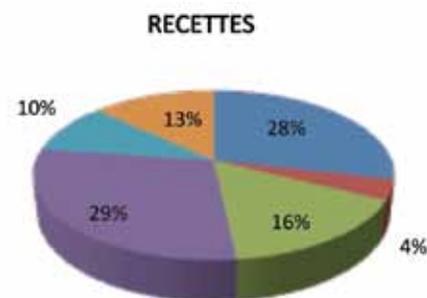
CHARGES A CARACTERE GENERAL	278 350,00 €
CHARGES DE PERSONNEL	375 800,00 €
AUTRES CHARGES DE GESTION	216 842,62 €
VIREMENT EN INVESTISSEMENT	206 400,00 €
OPERATIONS D'ORDRE*	12 054,38 €
TOTAL	1 089 447,00 €



Section investissement

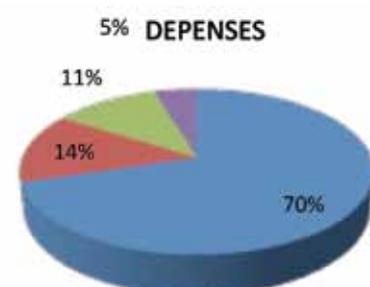
Recettes

RECETTES FINANCIERES (dont 170 000 affectation résultat 2012)	203 260,00 €
RECETTES D'EQUIPEMENT	27 858,00 €
EMPRUNTS	113 000,00 €
VIREMENT DU FONCTIONNEMENT	206 400,00 €
EXCEDENT REPORTE	69 240,02 €
OPERATIONS D'ORDRE*	92 873,95 €
TOTAL	712 631,97€



Dépenses

DEPENSES D'EQUIPEMENT	500 390,00 €
DEPENSES FINANCIERES	98 457,80 €
DEPENSES D'ORDRES*	80 819,57 €
RESTE A REALISER 2012	32 964,60 €
TOTAL	712 631,97€



* Les opérations d'ordre représentent essentiellement les dépenses ou recettes des amortissements liés aux investissements.

Budget 2013 zone de plaisance



Le budget des zones de plaisance est de 40 898.42€ répartis comme suit : 37 932.00€ pour le fonctionnement et 12 966.42€ pour l'investissement.

Le listing des zones de plaisance (situation janvier 2013) révèle que 230 plaisanciers bénéficient d'un mouillage soit 99 ayant une adresse au Minihic et 131 extérieurs.

La gestion des mouillages sur notre commune fait l'objet d'un budget annexe. La nouvelle équipe municipale mise en place en octobre 2012 a constaté que les comptes administratifs de ce poste sont déficitaires depuis 2011. L'explication de ce déficit tient d'une part aux affectations budgétaires, et d'autre part au montant des cotisations. Calculées au plus juste à l'origine, elles n'ont subi aucune révision depuis 2006. Par ailleurs, la redevance que la commune verse à l'état pour occuper le territoire maritime vient de subir une augmentation de près de 31% (avec effet rétroactif sur 2012 pour la zone de Garel).

Pour équilibrer le budget de ce poste nous avons été contraints d'augmenter de 30% les cotisations. Cela se traduit par une nouvelle fourchette de tarifs allant de 90€ ttc pour les plus petites unités à 426€ ttc pour la plus grande unité qui est supérieure à 12 mètres. Ces nouveaux tarifs sont toutefois en adéquation avec ceux pratiqués par nos voisins assurant une gestion communale de leurs mouillages, puisqu'ils sont globalement légèrement inférieurs aux tarifs pratiqués par Pleurtuit et nettement inférieurs à ceux de La Richardais.

Par souci de transparence nous avons adressé une lettre explicative à tous les plaisanciers et les avons invités à en débattre le 20 juin 2013. Lors de cette rencontre Le Maire a indiqué que le prochain budget se ferait en concertation au sein d'une commission mixte réunie pour la circonstance.

Certains exigent la mise en place d'un tarif unique indépendant de la taille des bateaux, ce prix couvrant tout juste la redevance due à l'état dite « taxe d'occupation du domaine maritime » soit 66,87€ ht par mouillage. Cela reviendrait donc à transférer toutes les dépenses jusqu'alors imputées au budget mouillages, y compris les éventuelles réparations du ponton ou autres travaux liés à l'activité de la plaisance, sur le budget principal de la commune.

Pour information les principales dépenses outre les taxes, de ce budget concernent le nettoyage des cales et du ponton de Garel, ainsi que l'apport ponctuel de sable sur les grèves. En contrepartie la commune facture des frais de gestion à minima c'est-à-dire le prix des timbres et des enveloppes alors que le responsable administratif consacre une partie non négligeable de son temps sur le sujet.

Nous sommes disposés à revoir les différents postes et imputations des dépenses de ce budget. Cependant nous n'oublions pas que nous représentons tous les habitants de la commune et que ceux-ci ne sont pas tous plaisanciers loin s'en faut. Certaines charges sont liées à l'activité plaisance, il nous semble juste qu'elles soient assumées par les intéressés et non par la collectivité toute entière. Rappelons au passage que près de 60% des plaisanciers sont extérieurs à la Commune.

Une commission mixte sera constituée pour définir et évaluer les différents postes de dépenses afin de permettre au conseil municipal d'établir pour 2014 un budget équilibré que chacun sera à même d'accepter.

Budget 2013 du camping municipal



Le budget 2013 du camping municipal est de 28 957€ répartis comme suit : 19 555€ pour le fonctionnement et 9 402.28 pour l'investissement

Taux d'imposition 2013

Réunie en conseil le 9 avril 2013, la municipalité a décidé à l'unanimité de **maintenir pour 2013 les taux d'imposition** de la part communale en vigueur en 2012, à savoir :

- Taxe d'habitation : 12,82%
- Taxe/foncier bâti : 14,05%
- Taxe/foncier non bâti : 50%

Néanmoins, lorsque vous recevrez votre avis d'imposition vous constaterez une légère augmentation de ces taxes par rapport à l'année précédente. Celle-ci est la conséquence de l'évolution de la base de calcul (valeur locative cadastrale) fixée annuellement par l'état, ainsi que la part intercommunale pour la taxe d'habitation et la part départementale pour les taxes foncières.

Les dotations de la Communauté de Commune

L'Attribution de Compensation (AC)

La communauté de communes Côte d'Emeraude verse chaque année à ses communes membres une attribution de compensation (AC). Il s'agit d'une dépense obligatoire.

L'AC correspond aux derniers produits de taxe professionnelle perçus par les communes avant le passage à la taxe professionnelle unique (2002) desquels sont déduits les charges transférées des communes vers l'EPCI et le produit de la taxe d'habitation et des deux taxes foncières perçus par les communes au profit de la communauté.

Le montant de l'attribution de compensation est figé dans le temps sauf en cas de transferts de compétences. Dans ce cas, une instance spéciale est constituée, la CLECT (commission d'évaluation des charges transférées). Son rôle : garantir une répartition financière équitable compte tenu des compétences et des dépenses transférées.

Le montant de l'AC de Dinard est donc un montant provisoire voté par le conseil communautaire en mars 2013. Il sera réévalué lorsque la CLECT aura rendu son rapport.

La répartition pour 2013 est la suivante : Ce tableau illustre bien les différences de moyens dont disposent les communes selon l'importance de l'activité commerciale ou économique réalisée sur leur territoire.

La Dotation de Solidarité Communautaire (DSC)

La Dotation de Solidarité Communautaire est égale au solde disponible après financement de l'Attribution de Compensation et des charges de la communauté. La DSC représente une dépense facultative. La répartition pour 2013 est la suivante : La Dotation de Solidarité Communautaire disparaîtra en 2014 et les sommes correspondantes seront affectées à des projets communautaires.

	AC 2013
LA RICHARDAIS	1 236 615.10 €
LANCIEUX	44 171.64 €
LE MINIHIC SUR RANCE	15 749.28 €
PLEURTUIT	274 179,00 €
PLOUBALAY	223 599,72 €
SAINT-BRIAC	50 936,64 €
SAINT-LUNAIRE	580 595,28 €
PLESSIX-BALISSON	2 324,40 €
TRÉGON	29 753,16 €
DINARD	5 408 688.00 €
Total	7 866 613.00 €

	DSC 2013
LA RICHARDAIS	24 713 €
LANCIEUX	24 384 €
LE MINIHIC SUR RANCE	17 072 €
PLEURTUIT	63 790 €
PLOUBALAY	31 955 €
SAINT-BRIAC	32 013 €
SAINT-LUNAIRE	32 473 €
PLESSIX-BALISSON	1 357 €
TRÉGON	3 177 €
DINARD	123 445 €
Total	354 379 €

Taxe ordures ménagères

Le tonnage des ordures ménagères collecté diminue (402 t en 2010, 379 t en 2011 et 373 t en 2012). Cela permet de combler la hausse du coût de collecte. En conséquence le Conseil municipal a décidé de maintenir inchangé le taux de la taxe d'enlèvement des ordures par rapport à 2012 soit : 9,28%.

Rappelons à cette occasion tout l'intérêt de bien gérer nos ordures ménagères. Le poids donc la quantité et la nature des déchets que nous mettons dans nos poubelles ont un impact direct sur le montant de la taxe que nous devons acquitter. Par conséquent trier est non seulement un acte citoyen destiné à préserver notre environnement mais c'est également un moyen de diminuer les coûts. A ce titre les enfants de l'école nous montrent l'exemple : ils sont arrivés 3^{ème} au trophée du papier, organisé par le SIRDOM pour les sensibiliser au recyclage.

Par ailleurs, nous tenons à rappeler qu'il est interdit de mettre des bouteilles ou bocaux en verre dans nos poubelles car ils détériorent les mécanismes de compactage des véhicules de collecte et présentent le risque de blesser les personnels lors de cette opération.

Enfin pour terminer sur le sujet rappelons que le compostage est un excellent moyen de diminuer le volume et le poids de nos ordures ménagères.



VIE ASSOCIATIVE / ANIMATIONS

Dans notre bulletin de janvier 2013, nous avons proposé aux responsables d'associations qui le souhaitent de publier un article dans ce numéro. Vous trouverez ci-dessous les articles qui nous sont parvenus.

Association de Sauvegarde de la Chapelle Saint-Anne à Saint-Buc



Construite en 1631, cette petite chapelle, autrefois de propriété, a conservé son mobilier d'origine : retable de style lavallois (colonnes en marbre), table de communion, banc seigneurial, confessionnal, cloche. Sa restauration, encadrée par la DRAC, lui a redonné sa voute en châtaigner, son aspect extérieur, les couleurs d'origine du retable et des portes. Seuls les vitraux, offerts par des familles, sont délibérément des œuvres contemporaines.

Toujours lieu de culte, on y célèbre deux messes par an à 10 heures: Le 19 Mars pour la Saint Joseph et le 26 Juillet pour la Sainte Anne.

L'association qui l'a restaurée et qui l'anime (par délégation de la commune propriétaire) est fière de fêter ses 25 ans d'existence en 2013. Elle propose un programme annuel en Juillet et en Aout composé :

- D'expositions par quinzaine
- De concerts ou de conférences tous les mercredis de ces deux mois à 20h30.

La chapelle est ouverte en Juillet et Août tous les jours sauf le lundi de 15h à 19h.

Envoyez votre adresse mail à saint.buc@gmail.com et nous vous ferons parvenir notre newsletter.

Le club « Les Ajoncs »

Le club « Les Ajoncs » est une association ouverte à tous ayant pour but de créer et de préserver un lien social, entre ses adhérents et d'autres associations ayant le même but, à travers diverses activités.

Fort de ses 120 adhérents, le Club propose pour une cotisation annuelle de 16 euros plusieurs rendez-vous :

- Chaque lundi après-midi, une randonnée pédestre d'environ 8 kilomètres (2 heures de marche). Ces randonnées sont organisées et encadrées par des membres aguerris.
- Chaque jeudi de 14h à 18h, salle Philippe de Dieuleveult,

diverses activités sont organisées : patchwork, jeux de société, scrabble, tarot, belote, initiation à l'informatique et chant. A 16h, une collation est proposée.

Ainsi, chacun peut participer à son activité préférée toujours dans la joie et la bonne humeur. Au Club « Les Ajoncs » tout est prétexte à faire la fête : fête de Noël, des Rois, des Grands-mères, de l'amitié... ou d'organiser des sorties culturelles et ludiques. L'adhésion à notre association n'est pas réservée aux seuls Minihiccois. Toutes les personnes intéressées peuvent nous rejoindre et nous faire profiter de leurs compétences car nous avons la volonté d'élargir la palette de nos activités avec la création, par exemple, d'une « section » échecs (nous recherchons un animateur-initiateur) et la formation d'un groupe de boulistes ou de joueurs de palets. Notre site internet : clublesajoncs.e-monsite.com/accueil est à votre disposition pour mieux nous faire connaître.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à prendre contact avec M JP Hamonou au 02 99 46 23 15 ou M J Mailfert au 02 99 88 56 00.

L'école de football de la Richardais au Minihic sur Rance



La fin de saison arrive à grand pas à l'école du foot la Richardais / le Minihic. Une vingtaine d'enfants ont pu s'entraîner et connaître les pratiques du football au cours de la saison 2012/2013.

Tout au long de l'année, les enfants se sont entraînés le mercredi après-midi de 14h à 15h30, sur le terrain du Minihic sur Rance, encadrés par Gérard Le Coz et Kevin Morin (entraîneurs du CS la Richardais).

Le week-end, ils ont pratiqué en plateau (matchs et jeux ludiques) le samedi matin pour les plus jeunes, et en match le samedi après midi pour les plus grands.

En cette fin de saison nous avons participé à la journée nationale des débutants à St Grégoire le 2 juin ainsi qu'à « L'Émeraude Cup », tournoi régional à Dinard le 9 juin.

L'école de foot accueille les enfants de 5 à 11 ans et reprendra ses activités début septembre.

Le club de football sera présent au forum des associations de la Richardais, mais nous ne connaissons pas encore la date. Pour tous renseignements, contacter Hélène, secrétaire du club au 02 99 88 51 03.

Association des parents d'élèves « Les Petits Loups »



|| Pour 2013/2014, les membres du bureau de l'Ape sont :

Trésorière : Sylvie Sardin

Trésorière adjointe : Muriel Desroy

Secrétaire : Tyfenn Leménajour

Secrétaire adjointe : Delphine Chataignère

Présidente : Lucie Lardon

Grâce à la mobilisation des parents d'élèves, les Petits Loups ont pu financer à hauteur de 4122€ les sorties scolaires (cinéma, aquarium, séjour 3 days in English à Lancieux...). L'association a organisé tout au long de l'année diverses manifestations : vente de gâteaux (bénéfice 543€), vente de sapins de Noël (bénéfice 502€), soirée couscous (bénéfice 1885€ avec 230 repas), kermesse (bénéfice 1150€).

Chaque évènement est l'occasion de se rencontrer, d'échanger, de créer un vrai moment de convivialité.

Nous remercions l'équipe enseignante, le personnel de l'école, les parents, la municipalité pour la réussite de ces évènements. ||

Salon des passionnés



Vous avez une passion venez la faire partager **les samedi 20 et dimanche 21 octobre 2013**, inscription auprès de la mairie au 02 99 88 56 15

Nouvelles associations au Minihic

Yoga

Des cours de yoga postural et de relaxation seront prochainement animés au Minihic par Caroline Thomazeau, enseignante affiliée à la FIDHY (Fédération Inter-enseignements De Hatha-Yoga). **Les cours sont ouverts à tous** et proposeront une pratique adaptée à chacun.

Coordonnées : C. Thomazeau 06 62 35 40 56

e-mail : cthomazeau@orange.fr

Course à pied

Une nouvelle association vient de se créer au Minihic : « **Run In Rance** ». Sa vocation est de développer la course à pied. Son objectif phare est d'organiser annuellement une course nature de 12 km : « **La T'Rance Minihic** » dans les sous bois et chemins du Minihic. L'édition 0 de cette course se déroulera le **dimanche 6 octobre**. Cette première permettra aux organisateurs de tester : Le parcours, l'organisation, la sécurité et tous les paramètres liés au bon déroulement d'un tel évènement. Si vous êtes intéressé(e) par ce projet et souhaitez vous y associer, vous pouvez joindre le président de cette association, Damien Aubineau, à l'adresse suivante : runinrance@laposte.net

Fête des Doris en Vallée de la Rance



Les 24 et 25 août Le Minihic sur Rance aura le plaisir d'organiser la réception des participants à l'édition 2013 « **De Cale en Cale** ». Les doris s'élanceront de Langrolay sur Rance le samedi et du Minihic sur Rance le dimanche. Les équipages se rendront de cale en cale où comme les autres années des animations et une petite collation attendront les courageux rameurs. Un repas vous sera proposé le samedi soir à partir de 19h30 sur le terrain de football du Minihic sur Rance. Plusieurs associations se sont regroupées pour préparer au mieux cet évènement : le Comité des fêtes, l'Arca, Les Amis de la baie de la Landriais, le club de Foot, l'Association des Parents d'Elèves « Les Petits Loups » et de nombreux bénévoles.

Le prix est de 14€ par adulte et de 8€ par enfant.

Les bénéfices éventuels de cette manifestation seront reversés à l'Association des Parents d'Elèves « Les Petits Loups ». Vous pouvez inscrire vos équipages auprès du GIT (groupe-ment d'intérêt touristique) au 02 99 48 35 53.

Pour la réservation des repas deux numéros sont à votre disposition : Lucie Lardon : 06 48 59 11 08 et Muriel Desroy : 02 99 88 48 00



Comités des Fêtes



Le comité des fêtes a redémarré 2013 avec un bureau et une équipe de bénévoles renforcés, ce qui promet une année riche en événements. Il a déjà organisé : une Braderie en Février, une autre en mars et en collaboration avec la maison de retraite sa traditionnelle chasse aux œufs

avec plus de 60 enfants, précédée d'une pièce de théâtre qui a rassemblé environ 130 personnes. Plus récemment se sont déroulés dans une chaleureuse ambiance, le feu de la Saint Jean et la fête de la musique avec le soutien de l'Arca et le club de foot.

Nous comptons sur votre présence le Dimanche 28 Juillet 2013 pour venir chiner ou vendre lors de notre Braderie Extérieure.

Pour plus d'informations ou pour réserver votre emplacement n'hésitez pas à contacter Claudine au 02 99 88 69 72 ou Albert au 02 99 88 63 74.

A noter sur vos agendas : Samedi 28 Septembre « Soirée années 80 » (animation et restauration).

Nous remercions tous les bénévoles qui nous ont aidés dans la préparation et la réussite de nos diverses manifestations ainsi que la municipalité.

Les membres du comité des fêtes.

TRANSPORTS

TADy cool : bilan après 4 mois de fonctionnement

Depuis février, la communauté de communes propose à ses habitants un nouveau service de transport public par taxi. Ce service de transport à la demande a été baptisé : TADy cool.

Ses objectifs sont d'améliorer la mobilité des 30 000 habitants du territoire (soit les 10 communes de la communauté) et de compléter les lignes Tibus et Illenoo. Le service est ouvert à tous et permet la prise en charge des usagers en fauteuil roulant.

Le principe est simple. Il vous suffit de réserver la veille avant 17h au 0 810 35 10 35 et moyennant 2 € par personne et par trajet, TADy cool vient vous chercher chez vous et vous dépose à 1 des 11 points d'arrêt du territoire ou à une correspondance avec les réseaux de bus Illenoo ou Tibus. Il est bien entendu que le retour peut également être assuré.

Le prix du trajet très attractif, est rendu possible par un abonnement très important de la Communauté de Communes.

Malgré ce surcoût pour la collectivité TADy cool qui offre une grande souplesse aux usagers, sera moins onéreux que de faire circuler à longueur d'année des bus avec un très faible taux de remplissage.

Lors de sa mise en œuvre l'estimation de fréquentation de ce moyen de transport était de 800 trajets annuels, or depuis son lancement en février 2013 sa fréquentation ne cesse d'augmenter avec une moyenne de près de 80 voyageurs par mois. Il est donc raisonnable de penser que cet objectif sera dépassé.



INFOS PRATIQUES

Le ramassage des encombrants aura lieu le lundi 26 août 2013

Déchets verts (Arrêté préfectoral du 1^{er} Janvier 2012)

Nous vous rappelons qu'il est interdit de brûler des déchets verts à l'air libre. Cet arrêté peut être consulté en Mairie.

Travaux de bricolage ou de jardinage (arrêté municipal du 31 Mai 2001)

Les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles d'apporter des nuisances sonores sont interdits les dimanches et jours fériés. Cet arrêté peut être consulté en Mairie.

SANTÉ

Défibrillateur



Chaque année en Europe, environ 300 000 personnes meurent d'un arrêt cardiaque soudain. Cette pathologie est la première cause de décès - bien avant le cancer et l'accident vasculaire cérébral. Ce chiffre pourrait être beaucoup plus faible si les établissements publics, les salles de sport, les services de soins, les entreprises ou les particuliers étaient également équipés d'un défibrillateur automatisé. Quelques gestes simples permettent aux premiers secours de sauver immédiatement des vies, sans posséder des connaissances médicales préalables. Chacun d'entre nous, quelque soit son âge ou son état de santé peut être un jour confronté à un arrêt cardiaque que cela soit en tant que victime ou en tant que témoin. C'est pourquoi la commune a décidé de faire l'acquisition d'un défibrillateur qui sera installé au centre du village sur le côté droit de la bibliothèque. Cet appareil entièrement automatique est d'un usage très simple (il suffit de le mettre en marche et de suivre les instructions orales délivrées par l'appareil). Cependant nous avons programmé une session d'information et de démonstration pour toutes les personnes qui se sentent concernées. Celle-ci se tiendra **le mardi 10 septembre à 18h00** à la salle Philippe de Dieuleveult. Venez nombreux car comme nous le disions plus haut cet appareil peut vous sauver la vie ou vous permettre de sauver une autre vie.

Prévention des chutes chez les seniors

Vous êtes retraité(e). Vous vivez à domicile. La chute vous concerne : prévenez-la !

Piloté et coordonné par l'Assurance Retraite, le Programme Bretagne Equilibre propose au Minihic Sur Rance :

- une réunion d'information **mercredi 9 octobre 2013** à 14h30 à La Salle Polyvalente
- des ateliers pratiques,
- des conseils destinés aux retraités (aménagement du logement, nutrition, activité physique).

Géraldine DANIEL Assistante Technique Départementale
Comité Départemental E.P.M.M. 35 Sports Pour Tous
Tél : 06.70.45.49.90

Cabinets infirmiers .

Ouverture de deux cabinets infirmiers sur la commune du Minihic sur Rance

M^{mes} M. PERSON et **C. FOUCRIT** (Infirmières libérales)
32, Hameau de la Goduçais - 02.99.88.79.98

M. L. MICHEL-HELEU (infirmier libéral)
2, Rue de la Rabinais - 02.99.48.52.52

C'était le 10 Juillet 1944

**Paul-Marie Radius.
Résistant.**



À la Veille de la commémoration du 70^e anniversaire du débarquement de 1944, chaque ville, chaque commune, prépare activement l'événement afin qu'il ne se confonde pas avec les célébrations du « Centenaire de la Grande Guerre » prévues au plan national.

Des minihicois se sont distingués durant cette période, ils ont participé, parfois au prix de leur vie, à reconquérir notre liberté. Voici quelques lignes sur l'un d'eux : La famille RADIUS s'établie à Le Minihic-sur-Rance, au manoir du Houx, en 1934, Paul Marie a 14 ans. Famille appréciée des minihicois, elle quittera la commune 50 ans plus tard, en 1984, à la suite des décès des parents. Le père, Louis Emile RADIUS, s'engage dans la Résistance locale au début du conflit franco-allemand. Avec son grade de lieutenant, il en sera un des principaux responsables et il aura pour ultime mission de protéger les biens et les personnes, dans notre commune, à la libération. Paul-Marie, aîné d'une fratrie de 6 enfants, obtiendra le grade de lieutenant à sa sortie de l'école militaire de Saint-Cyr (deux jours avant la dissolution de l'armée française et donc de Saint-Cyr, en novembre 1942). Animé du devoir patriotique, en juin 1943, il s'engage à l'O.R.A (Organisation de Résistance de l'Armée) dans les Hautes-Alpes avec quelques saint-cyriens. A ses débuts, il aura en charge la formation des jeunes maquisards. Meneur d'hommes et chef reconnu il mènera des opérations contre l'occupant, dans cette région. Dénoncé, il sera arrêté à Gap. Interrogé, torturé, il ne parlera pas. Il sera lâchement fusillé, en pleine nature, sous le prétexte d'une soi-disant tentative d'évasion avec un camarade d'infortune. C'était le 10 juillet 1944. Inhumé à Gap, son corps sera exhumé, en 1960, pour être placé à la Nécropole Nationale Militaire de Villeurbanne, en banlieue lyonnaise, où il est toujours. Le Général De Gaulle lui décernera, à titre posthume, les médailles : de Chevalier de la Légion d'Honneur et la Croix de Guerre avec palme. La citation inscrite sera très élogieuse. La mention de « MORT POUR LA FRANCE » lui sera attribuée. Il sera également admis au titre d' « Interné Résistant » et médaillé. En sa mémoire une stèle a été érigée sur son lieu de décès aux environs de Gap (05), son nom est inscrit dans la pierre du Mémorial de la Résistance à Laye (05) ainsi que sur le Monument aux Morts à Le Minihic-sur-Rance (35). Sa famille a apposé une plaque, en sa mémoire, sur la tombe familiale RADIUS qui occupe un emplacement dans notre cimetière communal depuis 1984. Au même titre que le lieutenant ARTUR qui honore la rue qui longe l'école publique, Paul-Marie RADIUS mériterait une reconnaissance durable de sa commune d'adoption.
Jean-Paul VIDAL

Manifestations à venir sur la commune



■ 27 JUILLET

Régate de la Baie
Association des amis de la baie
de la Landriais

■ 28 JUILLET

Braderie extérieure organisée par
le Comité des Fêtes

■ 15 AOÛT

Fête du 15 août / Notre Dame
de la Miette

■ 24/25 AOÛT

De Cale en Cale / Fête des Doris

■ 14/15 SEPTEMBRE

Journées du patrimoine
L'Association des amis de la baie
de la Landriais propose une expo-
sition sur l'histoire du Chantier

■ 28 SEPTEMBRE

Soirée dansante organisée par le
comité des fêtes

■ COURANT OCTOBRE

Venue d'une chorale organisée
par le comité des fêtes

■ 19/20 OCTOBRE

Salon des Passionnés

■ 10 NOVEMBRE

Braderie d'hiver organisée par le
Comité des fêtes

■ 23 NOVEMBRE

Choucroute organisée par l'ARCA

■ DÉBUT DÉCEMBRE

Téléthon

■ 15 DÉCEMBRE

Animation de Noël : spectacle,
goûter, vin chaud....(école,
parents d'élèves...)

Manifestations à la Chapelle Saint-Anne

JUILLET

• Mardi 2 au dimanche 14 juillet

Exposition - Icônes
De Katia-Laure Mininno

• Mardi 16 juillet au jeudi 1er août

Exposition - Arbres et Ecorces
Huiles de Brigitte Tessier

• Mercredi 17 juillet : 20 h 30

Concert - Musique russe piano et violon
Avec Tanya Frémaux et Cécile Tourbier

• Mercredi 24 juillet : 20 h 30

Conférence - Marine du XVIII^e siècle,
le vaisseau de 74 canons - Par Yvon
Gaucher

• Vendredi 26 juillet : 10 h

Messe de la Sainte-Anne, suivie de
L'assemblée générale de l'association

• Mercredi 31 juillet : 20 h 30

Conférence - Qu'est ce que la mondia-
lisation ? Faut il la craindre, la subir, ou
relever ses défis ?

Par Guy Hollman, spécialiste en géopo-
litique et civilisation anglo-saxonne.

AOÛT

• Jeudi 1er au vendredi 16 août

Exposition - Maquettes de bateaux du
XVIII^e siècle - par Yvon Gaucher

• Jeudi 1er août

Sortie Patrimoine

• Mercredi 7 août : 20 h 30

Conférence - La reconstruction à
Rochefort de "l'Hermione", la frégate
de la liberté sur laquelle s'embarqua La
Fayette pour rejoindre l'Amérique Par
Claude François

• Mercredi 14 août : 20 h 30

Concert - Musique espagnole et d'Amé-
rique du Sud - Guitare, guitare et violon
Avec Guillermina Aguilar

• Vendredi 16 au samedi 31 août

Exposition - Sculptures et statuettes de
personnages - Pascale Aubry, sculpteur

• Mercredi 21 août : 20 h 30

Concert - Airs d'opéras et d'opérettes
- Christine Chancerel (soprano), Alain
Rouxel (baryton) Françoise Sohier au
piano

• Mercredi 28 août : 20 h 30

Conférence - La Capitainerie garde-
côtes du Pontbriand entre Rance et
Arguenon - Par Michel Outy

Concerts et Conférences : 20 h 30 .
Entrée libre

Expositions : du mardi au dimanche .
15 h à 19 h

MAIRIE : Heures d'ouverture : Lundi - Mercredi et Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h ■ Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h

Permanences : ELUS : le Samedi matin de 10h à 12h - **Adjoints :** Culture- Affaires scolaires et sociales les mercredi et vendredi à partir de 14h30 sur R.V - **Maire et Adjoints :** Urbanisme - Travaux - Finances - le matin sur R.V.